Formation professionnelle
La tâche d'une enseignante ou d'un enseignant

TÂCHE

Semaine de travail
32 heures / semaine
ou
max : 1 280 heures / année

27 heures / semaine
(temps moyen)
de travail au
lieu assigné

max : 1080 heures / année

Travail de nature personnelle
5 heures / semaine
(temps moyen)
ou
max : 200 heures / année

- du ressort organisationnel exclusif du prof
- 10 rencontres collectives (s'il y a lieu)
- 3 rencontres de parents (s'il y a lieu)

Tâche éducative
20 heures / semaine
(temps moyen)
ou
max : 720 heures / année

- cours et leçons
- stages
- récupération
- encadrement
- activités étudiantes

Tâche complémentaire
7 heures / semaine
(temps moyen)
ou
max : 360 heures / année

- surveillance de l'accueil et des déplacements
- rencontres pédagogiques
- comités
- préparation de matériel
- etc.

Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais